



NOVEMBRE 2015 | 16^e ÉDITION

3300 séances en France et dans le monde | www.moisdudoc.com

La 16^{ème} édition du Mois du film documentaire se déroulera en novembre 2015.

Qu'est que c'est ?

Le Mois du Film Documentaire (MdFD) est une manifestation nationale initiée en 2000 par Images en bibliothèques. Cette manifestation repose sur le principe de **liberté de programmation**. Chaque participant est invité à imaginer son événement. Chacun est libre quant au choix des thématiques et films.

Le mois du documentaire s'adresse aux structures désireuses de montrer et de promouvoir des films documentaires.

Dans quel but ?

L'objectif de cet événement est de rendre visible à un large public des films documentaires peu vus et méconnus du grand public. C'est

l'occasion de se réunir pour montrer des œuvres singulières et valoriser leur diffusion.

Participer au MdFD repose sur une volonté de montrer et de faire découvrir des films forts, surprenants et inattendus.

Par qui ?

Chaque année en novembre des bibliothèques, médiathèques, salles de cinéma, structures culturelles, (associations, musées, centres culturels, etc.), structures éducatives (écoles, collèges, lycées...), structures sociales (MJC, Foyers Ruraux, établissements pénitentiaires,...) organisent des projections partout en France et à l'étranger.

Pourquoi participer ?

Participer au Mois du film documentaire, c'est rejoindre un réseau de près de 1 800 structures.

C'est l'occasion de proposer un événement singulier et convivial favorisant l'échange avec les publics.

De plus, participer à cet événement, permet de mettre en place une animation autour du cinéma à coût réduit (tarif préférentiel des coûts de droit de diffusion pour l'événement).

Une fois l'événement validé par Images en bibliothèques, la programmation sera visible dans le programme national en ligne. Une communication nationale est également transmise par Images en bibliothèques (affiches et bandes annonces) ainsi que des outils pour réaliser ses propres supports de communication.

L'après-projection :

Des rencontres, débats, expositions et autres animations sont prévus en parallèle des projections pour accompagner le ou les films.

Les projections du Mois du film documentaire peuvent également être accompagnées par la venue d'intervenants : réalisateurs, protagonistes des films choisis, spécialistes des thèmes traités par les documentaires sélectionnés. Une aide financière au déplacement et l'hébergement des réalisateurs peut être demandée auprès d'Images en bibliothèque. En

revanche, la rémunération de l'intervenant est à la charge de la structure.

Quels films ?

Des films récents ou de patrimoine, films français ou étrangers, films de cinéma, de télévision ou autoproduits... Le MdFD met en valeur la diversité du documentaire de création et permet une visibilité pour des films peu diffusés sur les écrans.

Combien ça coûte ?

La participation au Mois du film documentaire est gratuite et est ouverte aux structures qui organisent une ou plusieurs projection(s) de film(s) documentaires pendant le mois de novembre. **En revanche, l'inscription n'acquies pas des droits de diffusion qui relèvent de la responsabilité des participants.**

Comment ça se passe ?

Images en bibliothèques a élaboré avec ses partenaires de nombreuses propositions de films avec les conditions de diffusion négociées.

Telles que :

- **Films proposés par Image en bibliothèque**, une trentaine de films
- **L'ADAV et ADAV Europe projection** propose plus de 19 000 références de films documentaires. Dans le cadre du MdFD, une réduction de 15 % est proposée sur l'ensemble du catalogue.
- **L'Agence du Court métrage** recense dans son fonds près de 1 200 documentaires et applique un tarif unique quelle que soit la durée du film.

Comment la FD peut vous aider ?

La FDFR 77 coordonne les initiatives ayant lieu en milieu rural ainsi que la communication autour de l'événement.

Elle vous accompagne dans la mise en place de votre événement:

- Accompagnement dans la programmation,
- Inscription et démarches administratives auprès des organisateurs
- Relais pour tout questionnement autour de l'action.
- Animation du temps d'échange (à construire ensemble).

Attention, la programmation doit être inscrite sur le site entre le 15 juillet et le **05 octobre dernier délai**.

Contact:

Mathilde- 01 64 64 28 21 - cinema@fdfr77.org